

CULTURE

Pied-de-nez à l'éternité

SYLVAIN CORMIER

Ravi, bien sûr que j'étais ravi: Anna Karina a chanté *Sous le soleil exactement* et elle était exactement à deux mètres de moi et je n'en revenais pas. J'étais ravi et, plus encore, admiratif: il faut ne pas avoir peur de vivre, que dis-je, il faut avoir un formidable goût de vivre pour se présenter ainsi sur scène quand on a été Anna Karina à l'écran. Devant des gens qui ont forcément en tête l'Anna Karina d'*Une femme est une femme* ou de *Pierrot le fou* et qui, tout aussi forcément, mesureront l'écart qui sépare ces images fixées pour l'éternité et cette Anna Karina qui, à chaque seconde, devant nous, faisait très exactement comme nous: elle vieillissait. Crûment et magnifiquement.

Il fallait oser chanter avec pour seul accompagnement la guitare à cordes de nylons ou le piano de Philippe Eveno quand on sait qu'on n'a pour se défendre que cette toute petite voix d'actrice: cela s'entendait dans chaque note de *Ça ne fait rire que moi*, dans chaque souffle de *La Noyée*, Anna Karina chantait par pur, total, absolu plaisir. Et advenne que pourra. C'était patent, la «petite fille viking» n'avait peur de rien, et surtout pas du ridicule: gauche, elle l'était, mais sans ambages, presque effrontément, trop contente d'être là pour s'en faire (de fait, elle sortait de chez le dentiste!). C'était Anna Karina telle qu'elle est aujourd'hui, en chair et en os, corps et âme, à prendre ou à laisser. Plusieurs ont quitté l'Outremont à l'entracte: peut-être voulaient-ils leur Anna intacte.

Anna Karina au Québec



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

REÇUE par le consulat de la France dès son arrivée mercredi, invitée d'honneur jeudi d'un «bar littérature» sur le thème de la chanson à texte en compagnie d'Ariane Moffatt, Pierre Lapointe, Jérôme Minière et son partenaire de scène, Philippe Katerine, en spectacle hier à l'Outremont, c'est la star mythique de la Nouvelle Vague que l'on attendait et la femme chaleureuse et espiègle que l'on a découverte. Avant le spectacle de demain au Petit-Champlain de Québec, elle trouvera aussi le temps d'assister à la projection d'ouverture d'un cycle Anna Karina à la Cinémathèque québécoise (Le Petit Soldat, aujourd'hui à 17h, salle Claude-Jutra).

Tant pis. L'Anna vivante était de plus en plus radieuse et heureuse à mesure que le spectacle avançait. Salle glaciale ou pas, Outremont trop grand ou non pour ce spectacle intime jusqu'à l'impudeur, rien n'allait empêcher la Danoise d'exister au présent. Et de profiter de tous ses instants de scène en compagnie de Philippe Katerine. Tous les duos qu'elle partagea en deuxième partie avec le génial auteur-compositeur français — qui s'est substitué aux Jean-Claude Brialy et aux Claude

Brasseur d'origine en toute générosité — étaient des bonheurs de complicité vraie et d'amusement réciproque. *Ma ligne de chance de Pierrot le fou*, *Ne dis rien* de la comédie musicale *Anna*, *La Vie s'en va* du film oublié *Dragées au poivres*, toutes les chansons semblaient dire merci d'avoir été extirpées des films et libérées sur scène, tellement elles étaient joyeuses, pétillantes. A la fin, l'auditoire cinéphile était devenu public de spectacle. Belle victoire de la vie sur la fiction.

THÉÂTRE

Ça déménage!

LE NOUVEAU LOCATAIRE

Pièce d'Eugène Ionesco. Mise en scène: Pascale Tremblay, assistée de Jean Francoeur. Concepteurs: Jacques Jobin, Louis Hudon, Laurent Laventure, Mathieu Marçil, Luc Tremblay. Musiciens: Serge Arsenault, Michel G. Côté. Avec Reynald Bouchard, Jacinthe Tremblay, Lilie Bergeron, Antoine Bertrand, Charles Maheux, Pascale Tremblay. Une production du Théâtre du Double Signe présentée au Prospero du 30 novembre au 18 décembre 2004.

SOLANGE LÉVESQUE



SOURCE THÉÂTRE DU DOUBLE SIGNE

Une scène de la pièce *Le Nouveau Locataire*, d'Ionesco, mise en scène par Pascale Tremblay.

On retrouve dans cette pièce de Ionesco très rarement montée une variation sur le thème développé dans une autre pièce du maître de l'absurde (les deux pièces ont d'ailleurs été créées en 1954). Dans *Amédée ou comment s'en débarrasser*, un couple voit son appartement envahi par un cadavre qui ne cesse de prendre du volume. Dans *Le Nouveau Locataire*, un homme seul emménage dans une conciergerie où l'attend une tenancière bavarde. Quand les déménageurs débarquent avec ses meubles, le petit appartement se remplit au point que l'homme finit par être enfermé au milieu de ses possessions, qui occupent tout l'espace, comme prisonnier d'une cage.

Comme la plupart des œuvres de Ionesco, *Le Nouveau Locataire* condense jusqu'au paradoxe les deux pôles, tragique et comique, de la condition humaine. La compagnie sherbrookeuse du Double Signe a choisi d'exploiter le côté bande dessinée de la pièce, en in-

sistant davantage sur son caractère comique et en faisant de l'opération déménagement un carrousel bouffon orchestré sur fond de musique foraine.

Pascale Tremblay met en scène ce déménagement de manière très efficace. Entre ses mains, l'entreprise devient un véritable ballet loufoque réglé par le chorégraphe Luc Tremblay, qui n'est pas sans rappeler le film *Les Temps modernes*, de Chaplin. Sa distribution va dans la direction de l'humour qu'elle a voulu accentuer: le choix des comédiens, dont le gabarit corporel va du plus menu au plus massif et du plus petit au plus grand, démontre beaucoup de finesse.

Reynald Bouchard incarne un locataire impassible, mince et raide, coiffé d'un chapeau melon et vêtu d'un costume trois-pièces noir. La concierge, l'impressionnante madame Mathilde, est incarnée par Jacynthe Tremblay, dont la taille dépasse celle de son locataire; personnage quasi réaliste à force de détails lors de son entrée en scène, elle se transforme peu à

peu en une figure qui devient presque inquiétante à force de sollicitude envers le nouvel arrivant.

L'équipe des déménageurs va de la toute menue Lilie Bergeron, qui ressemble à un garçonnet d'une dizaine d'années, au grand et pulpeux Antoine Bertrand (interprète de Junior Bougon dans la célèbre série télévisée). Elle forme un impayable quatuor rassemblant les extrêmes, qui présente une certaine parenté avec les frères Dalton. Ce déménagement qui aboutit à l'enfermement final du locataire est d'ailleurs le point d'orgue du spectacle. Pour les conclusions à tirer, la mise en scène laisse chacun à lui-même, sans souligner le drame du locataire, ce qui est tout à fait dans l'esprit de l'auteur d'origine roumaine.

Manifestement, la pièce a beaucoup amusé le public du Théâtre Prospero, mais on peut très bien imaginer de plus jeunes spectateurs goûter tout autant que les adultes l'absurdité des dialogues ainsi que la drôlerie de cette mécanique bien huilée.

EN BREF

Concert et DVD au Planétarium

Lundi à 20h, au Planétarium de Montréal, Réseaux, producteur de «rien à voir», inaugurera Pulsar, une nouvelle série de concerts. Au programme: *Puzzle*, de Robert Normandeau, dont le disque, un DVD-audio multicanal, sera lancé à la même occasion sur étiquette empreintes DIGITALes. *Puzzle*, le cinquième disque solo de Normandeau, puise sa source dans les musiques de scène composées pour cinq productions théâtrales mises en scène par Brigitte Haentjens de 2001 à 2003: *Hamlet-Machine*, *Mademoiselle Julie*, *Antigone*, *L'Éden cinéma* et *Les Farces conjugales*. Les musiques seront entendues au Planétarium dans leur version 16 pistes, mais, pour le disque, le compositeur a remixé ses compositions afin de les rendre compatibles avec le format 5.1 des cinémas maison. Renseignements: ☎ (514) 527-4735, poste 3, et www.rien.qc.ca. — *Le Devoir*

Un encan pour Télé sans frontières

Télé sans frontières, un organisme créé il y a trois ans, est présidé par Alain Stanké, qui donne la chance à des jeunes de toute la francophonie de s'exprimer par la caméra. Pour soutenir ses projets, l'organisme tiendra ce dimanche 5 décembre à 13h au Holiday Inn du 420 de la rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, un encan de tableaux et de sculptures qui s'annonce intéressant. Parmi les œuvres mises à l'encan, on trouvera des pièces de Lemieux, Tanobé, Masson et autres. Les commissaires-priseurs seront Jean-Pierre Coallier, Sophie Lorain et Pierre Légaré. Le coût du billet pour participer à cet encan accompagné d'un goûter est de 50 \$. On s'informe au ☎ (514) 499-0606. — *Le Devoir*

NOUVEAU LOFT

QUARTIER LA PETITE ITALIE

ESPACE DE BEAUTÉ
D'INTIMITÉ
ET DE LUMIÈRE

LE SOPRA

70 UNITÉS LOFT OU
2 ET 3 CHAMBRES.

À proximité du marché Jean-Talon
et du métro de Castelnau.
Aux portes de la petite Italie

DÉJÀ 55% DE VENDU!

GAGNANT DU GALA DE
L'HABITATION 2004 - PROJET MULTIFAMILIAL

HEURES DE BUREAU
LUNDI AU JEUDI 12:00 À 18:00
VENDREDI AU DIMANCHE 12:00 À 17:00

PROJET: 55, RUE MOLIÈRE, MONTRÉAL, QUÉBEC H2R 1N7
BUREAU DES VENTES: 40, RUE MOLIÈRE T.514.273.9292
VISITEZ-NOUS SANS TARDER AU WWW.CORTIM.CA

CONCOURS

Changez d'airs

et passez le Jour de l'An au Metropolitan Opera de New York!

Jusqu'au 11 décembre, écoutez Espace musique et courez la chance d'assister à l'opéra *Rodelinda* à New York le 1^{er} janvier 2005.

Pour participer, répondez à la question posée en semaine à 7h15 et 8h45 durant l'émission classique et le samedi à 13h et 17h55 pendant l'opéra.

LE DEVOIR

AIR CANADA



ESPACE
MUSIQUE

100.7 FM

Postez ce bulletin de participation avant le 13 décembre 2004 (cachet de la poste faisant foi) à:
Concours Espace musique, C.P. 11424, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5V1

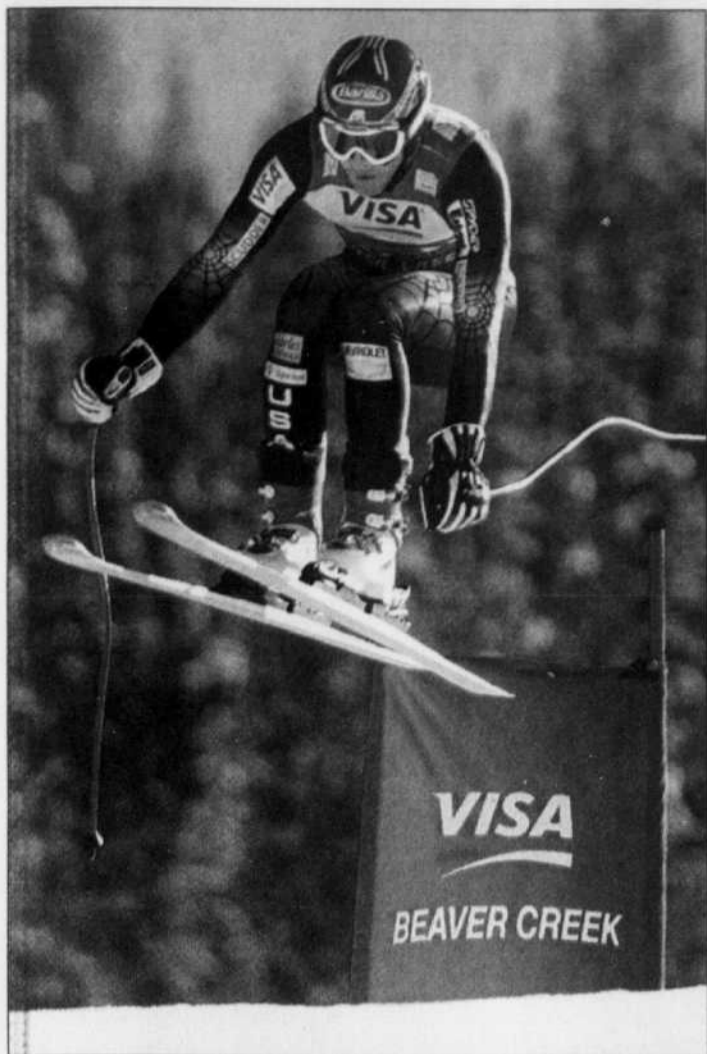
Date à laquelle la question a été posée en ondes : _____
Réponse : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. domicile : () _____ Tél. travail : () _____
Courriel : _____

Concours réservé aux 18 ans et plus. Fac-similés non acceptés. Le prix consiste en un voyage à New York pour deux personnes du 31 décembre 2004 au 2 janvier 2005, incluant deux billets d'avion Montréal-New York aller-retour sur Air Canada, l'hôtel en occupation double, deux places pour la représentation de *Rodelinda* le 1^{er} janvier à 13h et 300 \$ d'argent de poche. Valeur totale: environ 2500 \$. Aucun équivalent en argent. Règlements complets à Radio-Canada et sur www.radio-canada.ca/radio.

Je suis intéressé(e) à recevoir de la documentation de Radio-Canada.

LES SPORTS

Et de quatre pour Miller



RICK WILKING REUTERS

L'AMÉRICAIN BODE MILLER a remporté sa quatrième victoire de la saison en Coupe du monde de ski alpin, en s'imposant hier dans la descente de Beaver Creek. Il a devancé son compatriote Daron Rahlves. Miller et Rahlves ont tous les deux pour objectif cette saison de remporter le classement général de la Coupe du monde. Miller a remporté quatre des cinq courses disputées cette saison et fini deuxième du super G gagné jeudi par l'Autrichien Stephan Goergl. «Je volais», a commenté Miller après sa victoire.

EN BREF

L'AJLNH prête à faire des concessions, mais pas sur tout

New York — L'Association des joueurs pioche sur une proposition qui devrait faire part de concessions importantes dans l'espoir de sauver la saison de la LNH. Mais cette proposition qui sera présentée jeudi à Toronto ne contiendra

pas de plafond salarial et on peut se demander si le directeur exécutif de l'AJLNH en a prévenu le commissaire Gary Bettman avec lequel il devait casser la croûte à New York hier. On croit savoir que les joueurs sont prêts à faire plusieurs concessions mais que la taxe de luxe demeurera la clé de leur argument. L'AJLNH ne veut rien dire de la proposition qu'elle est encore à figoler. Mais la rumeur veut que la nouvelle taxe proposée soit de 75 C par dollar au-dessus de 40 millions de masse salariale. — PC

Chantal Petitclerc digère mal de partager les honneurs d'Athlétisme-Canada

Toronto — La coureuse en fauteuil roulant Chantal Petitclerc a mal digéré de devoir partager deux titres d'athlète de l'année d'Athlétisme-Canada avec la spécialiste de la course de haies Perdita Felicien.

Elle a d'ailleurs refusé, d'abord, d'accepter le partage des trophées Jack W. Davies et Phil Edwards pour ensuite accepter les nominations, mais elle n'a pas participé aux remises jeudi soir à Toronto, Athlétisme Canada ayant fait savoir qu'il ne pouvait pas défrayer ses coûts de déplacement.

«Avec les performances que j'ai connues, je me disais que c'était cette année ou jamais, a-t-elle déclaré hier. Je pense que le choix n'était pas si difficile.»

Le président du conseil d'administration d'Athlétisme Canada Jean-Guy Ouellet a par ailleurs fait savoir qu'il n'y aura plus de trophées ex-æquo à l'avenir.

Petitclerc a brisé trois records du monde et un record olympique aux Jeux paralympiques d'Athènes, où elle a raflé cinq médailles d'or. Quant à Felicien, une Ontarienne, elle a gagné trois épreuves de la série Grand Prix et remporté le championnat du monde à l'intérieur à Budapest. Cependant, aux Jeux olympiques, elle a chuté en finale.



SHAUN BEST REUTERS

Chantal Petitclerc a brisé trois records du monde et un record olympique aux Jeux paralympiques d'Athènes.

Appui de ses pairs

Un autre athlète paralympique, Jeff Adams, de même que Brian McPherson, directeur du comité paralympique canadien, ont dénoncé ces doubles nominations. Adams estime que les perfor-

mances exceptionnelles de Petitclerc sont discréditées par les partages avec une athlète qui est tombée. McPherson, lui, affirme que l'athlète québécoise a laissé Felicien loin dans l'ombre.

«Je comprends très bien sa situa-

tion et elle a toutes les raisons au monde de protester et de se dire: «Ça devrait me revenir», a déclaré Ouellet qui s'est néanmoins porté à la défense de son organisme sur les ondes de LCN en assurant qu'on n'a pas voulu manquer de respect envers l'athlète québécoise.

Chacun voit les choses à sa façon, a-t-il expliqué tout en reconnaissant les exploits olympiques de Petitclerc: «Le comité de sélection a regardé les performances sur une année complète. Perdita Felicien a été médaillée d'or aux championnats du monde en salle et a été classée numéro un de sa spécialité pendant toute l'année.»

Pour tous les athlètes

C'est loin d'être la première fois que son organisme décerne un trophée ex-æquo, a par ailleurs déclaré Ouellet, mais c'est la dernière: «Quand j'ai appris le résultat, j'ai demandé au comité de sélection de revenir avec de nouveaux critères et un de ceux-là sera qu'il n'y aura plus de gagnants ex-æquo.»

Pour ce qui est du refus de payer le voyage de Petitclerc à Toronto, Ouellet a assuré que ce fut le cas de tous les athlètes honorés. «Perdita Felicien est venue des États-Unis à ses propres frais», a-t-il assuré.

Presse canadienne

Lucas dissipe les doutes en liquidant Menefee

ROBERT LAFLAMME

Eric Lucas devait dissiper les doutes en l'emportant de façon décisive et c'est exactement ce qu'il a fait, hier, en liquidant en moins de deux rounds l'adversaire qu'on avait minutieusement choisi afin de lui permettre de repartir la machine.

L'Américain Tony Menefee a été de la chair à canon pour l'ancien champion du monde WBC des 168 livres, qui a renoué avec la victoire pour la première fois depuis septembre 2002. L'arbitre Mike Griffin a mis fin à son supplice à 1:07 du deuxième assaut.

«J'aurais aimé que l'arbitre me

laisse finir la tâche, juste un petit 10 secondes de plus, a dit Lucas (37-6-3), qui a signé une de ses victoires les plus expéditives en carrière. Mais l'arbitre a bien fait son travail en protégeant le boxeur.»

Menefee (77-20) aurait également souhaité que l'action se poursuive. «Je sais que j'aurais pu continuer. J'ai déjà souffert plus que ça. Ça parait pire parce qu'il m'a pincé d'aplomb à quelques reprises quand j'étais hors d'équilibre. Sur le coup, j'étais fâché. Après une dizaine de minutes, je comprends mieux la décision de l'arbitre. Nous, les boxeurs, sommes sans doute les plus mauvais juges dans ces moments-là. Je suis surtout déçu de ne pas avoir été un meilleur ad-

versaire, a-t-il repris. J'aurais pu en donner plus et j'espère qu'on me réinvitera pour que je puisse le prouver. Je croyais sincèrement en mes chances de gagner. Je savais qu'un seul coup était nécessaire. Je croyais pouvoir le placer.»

Vif comme un félin, Lucas a étourdi Menefee à l'aide de solides droites à la tête dès le premier round. L'Américain a été sauvé par la cloche après avoir reçu un compte de huit à la toute fin. Mais on savait dès lors que la fin était proche.

«Ce que je craignais le plus, c'était la façon dont j'allais réagir», a commenté Lucas, en admettant qu'il était plus fébrile qu'à l'accoutumée en raison, entre autres, de ses nouvelles tâches de promoteur.

«Je me dirigeais vers l'arène et je me disais que je devais rester calme et concentré. Je ne voulais pas avoir l'air fou et frapper du vent. Je suis content d'avoir maîtrisé mes émotions. Je me suis prouvé que je pouvais bien contrôler mon anxiété. Je peux maintenant dire que mon objectif qui est de disputer un combat de championnat du monde à l'automne 2005 est réaliste. Même que je ne détesterais pas tenter ma chance à l'étranger.»

Lucas le promoteur s'est dit satisfait du déroulement du premier gala «d'Interbox nouveau». Quelque 6167 personnes ont assisté au combat.

Presse canadienne

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien Canadian Air Transport Security Authority



Dans le bas de cette mallette, il y a un couteau, couché sur le côté. Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais les agents de contrôle ont été spécialement formés pour repérer les armes potentielles et les articles suspects.

Nous sommes l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA). C'est nous qui avons la responsabilité des principaux aspects de la sûreté du transport aérien, notamment du contrôle des passagers et de leurs biens.

Voici quelques points à noter avant de prendre votre prochain vol pendant la période des Fêtes :

- **LES BAGAGES DE CABINE** ne doivent contenir aucun article interdit. Les articles interdits qu'on trouverait dans vos bagages, tels que des objets tranchants ou acérés et tout objet qui ressemble à une arme ou à une arme à feu, y compris une arme-jouet, ne seront pas permis à bord de l'avion.
- **LES BAGAGES ENREGISTRÉS** ne doivent contenir aucun des articles interdits. Pour des précisions sur les articles qui sont interdits dans les bagages enregistrés et/ou de cabine, veuillez visiter www.acsta-catsa.gc.ca.
- **LES FILMS PHOTOGRAPHIQUES** doivent toujours être transportés dans les bagages de cabine. Les disques numériques peuvent être transportés dans n'importe quel bagage.
- **LES CADEAUX** ne doivent pas être emballés.
- **LES PRODUITS ALIMENTAIRES** doivent être transportés dans les bagages de cabine.
- **LES LIQUIDES NON IDENTIFIABLES** ne seront pas autorisés au-delà du point de contrôle. Les boissons alcoolisées doivent être dans le contenant original, avec le sceau original intact. Le vin de fabrication artisanale ne sera pas accepté comme bagage de cabine.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web ou composer le 1 888 294-2202. Faites bon voyage, en toute sécurité!

